GYMNASE DE RENENS

Brochure
2025—2026
10 ANS

canton de vaud
GyRe

GRATA !

ΚΑΛΩΣ ΗΡΘΑΤΕ

WILLKOMMEN !

BENVENID0 !

BIENVENUE !

BENVENIDA !

BENVENUTA !

WELCOME !

BENVENUT0 !

AGENDA | 3
GÉNÉRALITES | 20
DIRECTION | 20
SECRÉTARIAT | 22
RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES | 24
INFORMATIQUE | 24
CONCIERGERIE ET SERVICE TECHNIQUE | 24
CHEF·FE·S DE FILE | 25
MAÎTRISES DE CLASSE | 26
COACHS PÉDAGOGIQUES | 29
TUTORAT | 30
SERVICE SANTÉ | 33
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE | 33
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL | 34
MÉDIATRICES ET MÉDIATEUR | 35
DÉLÉGUÉE PSPS | 38
ORIENTATION SCOLAIRE
ET PROFESSIONNELLE | 38
CONSEIL DES ÉLÈVES | 43
BIBLIOTHÈQUE BCUL RENENS | 43
COURS FACULATATIFS | 47
COMMISSION INTERAGYRE (LGBT+) | 47
LE GROUPE DES ALLIÉ·E·S | 48
ASSOCIATION RÉAGYRE | 48
COMMISSION VERTE | 51
COMMISSION D'ACHAT D'ŒUVRES D'ART | 51
FINANCES | 53
ASSURANCES | 53
MAJORITÉ CIVILE | 54
RÈGLEMENT INTERNE | 57

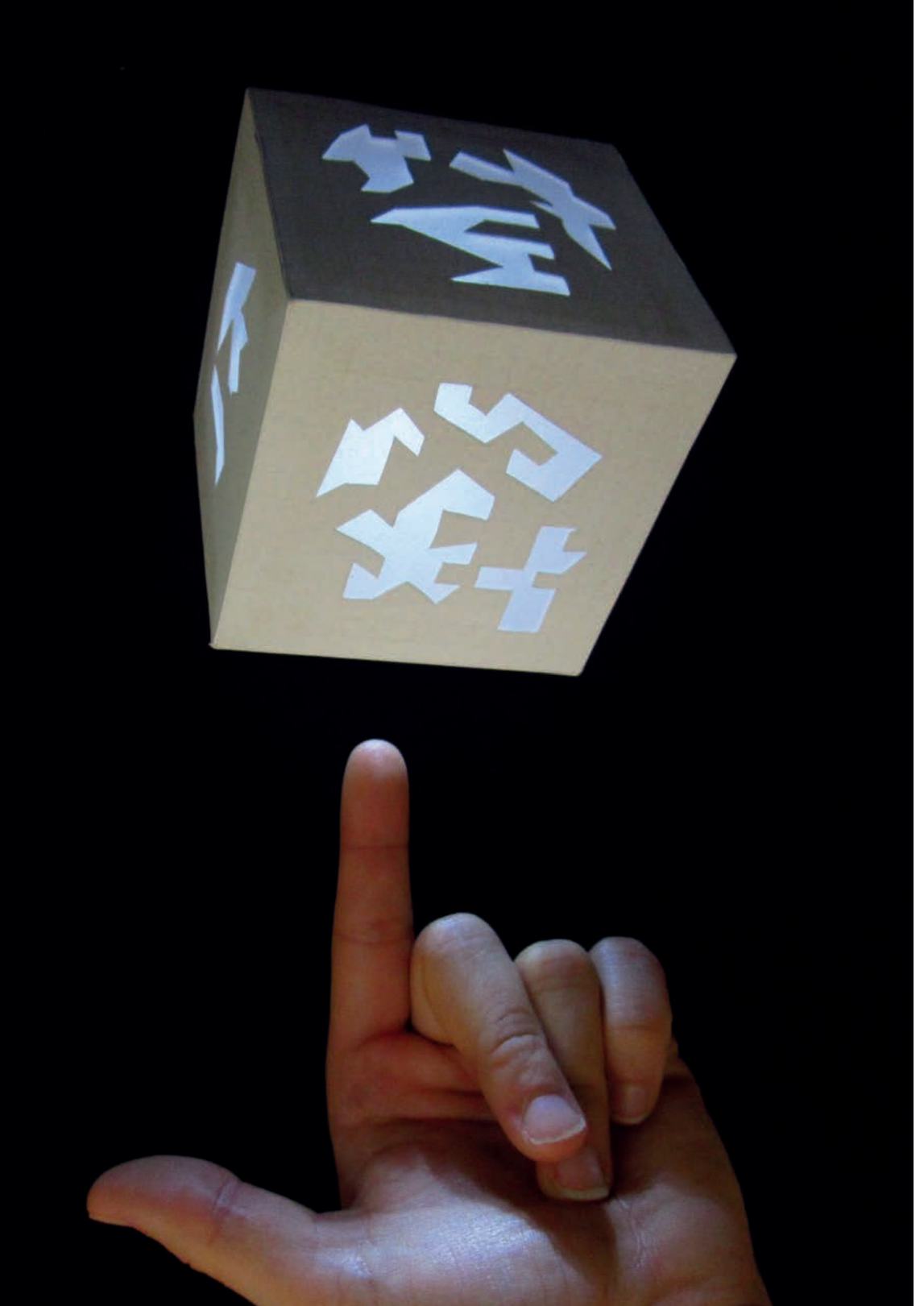

←
Maria Silveiro | 3Cad
Volume

Adrien Klopfenstein | 2Cad
Crayon gris

AGENDA

Vacances scolaires

Au moment d'établir leurs projets de voyages, parents et élèves veilleront à se conformer aux dates des vacances scolaires. Aucun congé n'est, en principe, accordé pour les jours qui les précèdent ou qui les suivent immédiatement.
La direction, les maîtres et en particulier les répondants des travaux de maturité, peuvent convoquer un élève entre la fin des cours et le début officiel des vacances d'été.

Agendas en ligne

Plusieurs agendas se trouvent en ligne sur le calendrier lié à l'adresse Eduvaud : l'agenda du gymnase et l'agenda des maîtres. Ce sont ces agendas qui font foi, car des modifications peuvent avoir lieu en cours d'année. L'agenda ci-dessous est donné à titre indicatif.

Les lignes précédées d'un ▶ ne concernent que les maîtres. Toutes les autres lignes concernent tout le monde.

✏ 1er Semestre
Lundi 18 août 2025 au vendredi 26 janvier 2026

Lundi 11 août au mardi 19 août

Examens de rattrapage

▶ **Lundi 11 août au mercredi 13 août**

Ateliers d'échanges pédagogiques (AEP)

Jeudi 14 août

Communication des résultats des examens de rattrapage par le·la doyen·ne de volée dans son bureau (élèves ayant terminé les examens le jeudi)

▶ **Vendredi 15 août | 8h15–9h**

Accueil des nouveaux·elles maître·sse·s, au Ciné-Club

Vendredi 15 août | 9h

Échéance pour la demande de faveur des élèves en échec à la session des examens de rattrapage (élèves ayant terminé les examens le jeudi précédent) : à adresser par courriel au·à la maître·sse de classe, mettre en copie le·la doyen·ne référent·e et le secrétariat

▶ **Vendredi 15 août | 9h10–9h55**

Conférence des nouveaux·elles maître·sse·s de classe, au Ciné-Club

▶ **Vendredi 15 août | 10h–11h**

Conférence des maître·sse·s de classe, au Forum

▶ **Vendredi 15 août | 11h15–12h15**

Rencontre doyen·ne – maître·sse·s de classe

▶ **Vendredi 15 août | dès 13h**

Conseils d'élèves (élèves ayant terminé les examens le jeudi précédent)

▶ **Vendredi 15 août | 13h30–15h30**

Formation premiers secours pour les nouveaux·elles maître·sse·s

Vendredi 15 août | 7h30–8h30

Communication des résultats des examens de rattrapage par téléphone par le·la doyen·ne de volée dès 18h (élèves ayant terminé les examens le vendredi)

Samedi 16 août |12h

Échéance pour la demande de faveur des élèves en échec à la session des examens de rattrapage (élèves ayant passé un (des) examen(s) le vendredi précédent uniquement) et les élèves de 4e MS : à adresser par courriel au·à la maître·sse de classe ou au·à la répondant·e TMSP, mettre en copie le·la doyen·ne référent·e et le secrétariat

▶ **Lundi 18 août | 7h30–8h30**

Conseils d'élèves (élèves ayant passé un(des) examen(s) le vendredi précédent uniquement)

▶ **Lundi 18 août | 8h45–12h**

Conférence des maîtres, au Forum

Lundi 18 août | dès 12h50

Rentrée scolaire | Accueil des classes par la direction et les maîtres·esses de classe, au Forum. Présence des services (santé, travailleur social, informatique, médiation, orientation professionnelle)

Classes de 1re année – 12h50

Classes de 2e année – 13h50

Classes de 3e année – 14h50

Mardi 19 août | 8h15

Début des cours

Mardi 19 août

Élèves de 3e EM cursus bilingue français–anglais – Reddition du travail de maturité

Jeudi 21 août | 9h

Échéance pour la demande de faveur des élèves en échec à la session des examens de rattrapage (élèves de l'EC uniquement) : à adresser par courriel au·à la maître·sse de classe, mettre en copie le·la doyen·ne référent·e et le secrétariat

▶ **Jeudi 21 août | 12h–13h30**

Conseils d'élèves (élèves de l'EC uniquement)

Jeudi 21 août | 12h–13h30

Bourse aux livres

▶ **Jeudi 21 août | 17h30–18h00**

Conférence des maîtres, au Forum

Lundi 25 août au vendredi 5 septembre

Visite des doyen·ne·s dans les classes

Lundi 25 août au vendredi 12 septembre

Formations à la bibliothèque pour les TPL (ECG) et TIP (EC)

Mardi 26 août | 12h–13h30

Bourse aux livres

▶ **Mardi 26 août | 12h30–13h15**

Rencontre avec les chef·fe·s de file, au Ciné-Club

▶ **Lundi 1er septembre**

Date limite pour proposer des thématiques de travaux de maturité pour la brochure

▶ **Lundi 1er septembre**

Date limite pour proposer la description des options complémentaires

Lundi 1er septembre

Élèves de 3e EM– Remise d'une première version complète du travail de maturité

Mardi 2 septembre | 12h

Conseil des délégué·e·s de classe, au Forum

▶ **Mardi 2 septembre | 12h15–13h**

Séance d'information TMsp (facultatif), au Ciné-Club

Jeudi 4 septembre au vendredi 7 novembre

Présentation des services (médiation, conseil en orientation, service santé, psychologue scolaire, travailleur social), en classe et au Ciné-Club

Jeudi 4 septembre | 12h

Présentation des cours facultatifs

Jeudi 4 septembre | 18h

Cérémonie des promotions des élèves de Maturité Professionnelle Economique de 4e année d'Ecole de Commerce, des élèves de Maturité Spécialisée de 4e année d'Ecole de Culture Générale et les élèves ayant réussi la session de rattrapage (EC, ECG, EM), au Forum

▶ **Mardi 9 septembre | 12h–12h45 et 17h15–18h**

Réunion voyages d'études 2026, au Ciné-Club (participation obligatoire à l'une des quatre séances)

▶ **Jeudi 11 septembre | 12h–12h45 et 17h15–18h**

Réunion voyages d'études 2026, au Ciné-Club (participation obligatoire à l'une des quatre séances)

Vendredi 12 septembre

Élèves de 3e ECG – Validation définitive des sujets de Travaux Personnels, reddition du document « convention de travail et code déontologique » au secrétariat

Mardi 16 septembre au vendredi 10 octobre

Présentation des domaines professionnels ECG aux élèves de 1re ECG

Mardi 16 septembre au vendredi 10 octobre

Présentation des stages aux élèves de 2e ECG

Mardi 16 septembre au vendredi 10 octobre

Présentation « après 3e ECG » aux élèves de 3e ECG, en classe

▶ **Vendredi 19 septembre**

Échéance pour la remise des propositions d'activités culturelles (avec budget provisoire) pour les 1re année durant la semaine spéciale à Amandine Forny

Vendredi 19 septembre | 12h

Élèves de 3e année – Échéance pour la remise au secrétariat du formulaire pour les voyages d'études

Lundi 22 septembre

Lundi du Jeûne fédéral – Congé

Mardi 23 septembre

Début des cours facultatifs

Lundi 29 septembre | 19h

Soirée d'information à l'attention des parents d'élèves de 1re EC, 1re ECG, 1re EM et 2e ECG en présence des maître·sse·s de classe, au Forum

Mercredi 1er octobre | 17h30–19h

Présentation des thématiques de travaux de maturité aux élèves de 2e EM

▶ **Lundi 6 octobre**

Échéance pour la remise des projets et budgets provisoires pour les voyages d'études à Amandine Forny

Vendredi 10 octobre | 18h

Fin des cours

Samedi 11 octobre au dimanche 26 octobre

Vacances d'automne

Lundi 27 octobre | 8h15

Reprise des cours

▶ **Lundi 27 octobre | 19h**

Séance d'information sur la maturité bilingue français–anglais (grand Lausanne), au Forum

Mardi 28 octobre | 19h

Séance d'information sur la maturité bilingue français–anglais (autres gymnases), au Forum

Mercredi 29 octobre

Élèves de 3e ECG, 3e EM – Journée découverte HEP Vaud (facultatif, demande de congé validée sur inscription)

Jeudi 30 octobre | 18h

Élèves de 2e EM – Délai d'inscription en ligne du travail de maturité

Jeudi 30 octobre au vendredi 31 octobre | 12h–13h30

Halloween – Présence du groupe ressources au Forum, musique et karaoké

Vendredi 31 octobre | 18h

Élèves de 3e EM – Délai pour la remise du travail de maturité

Vendredi 31 octobre | Soir

« Horror Movie Night », English Department

Lundi 3 novembre au vendredi 7 novembre

Élèves de 2EC1 – Stage NovaWay

Lundi 3 novembre au jeudi 6 novembre

Élèves de 2e et 3e année inscrit·e·s en OS Arts visuels – Workshop à l'écal sur l'une des quatre journées (facultatif, demande de congé validée sur inscription)

Mardi 4 novembre

Séance d'information sur la maturité bilingue français–allemand (GyRe, au Forum) et français–italien (Gymnase de la Cité)

Mercredi 5 novembre

Forum Entreprise, au Gymnase de Burier

Lundi 10 novembre au vendredi 14 novembre

Élèves de 2EC2 – Stage NovaWay

▶ **Jeudi 13 novembre | 10h**

Échéance pour la saisie des notes sur Essaim

Vendredi 14 novembre | 18h

Bulletin intermédiaire

Lundi 17 novembre au vendredi 21 novembre

Élèves de 2EC3 – Stage NovaWay

Lundi 17 novembre au vendredi 28 novembre

Élèves de 3e année –Ateliers du CHUV sur le thème des addictions

▶ **Mercredi 19 novembre | 8h15–13h**

Conseils de classe (1re EM, 1re ECG, 1re EC, 2e ECG, 3e EM bilingue) – Élèves libéré·e·s

▶ **Mercredi 19 novembre | 15h–18h30**

Conférence des maîtres au Forum – Élèves libéré·e·s

Mercredi 19 novembre au jeudi 20 novembre

Élèves de 3e année EM – Journées d'information EPFL (facultatif, demande de congé validée sur inscription)

Jeudi 20 novembre | 12h30–13h30

Présentation des options complémentaires pour les élèves de 2e année EM, élèves concerné·e·s libéré·e·s des cours facultatifs

Vendredi 28 novembre | 12h

Élèves de 2e année EM – Délai d'inscription aux options complémentaires de 3e EM

Lundi 1er décembre au vendredi 5 décembre

Élèves de 3EC1 – Stage NovaWay

Mardi 2 décembre

Élèves de 3e EM – Présentation orale du travail de maturité

Mardi 2 décembre

Conférence pour les élèves de 1re année, au Forum

Mardi 2 décembre

Élèves de 2e EM – suivi des présentations orales des travaux de maturité

Mardi 2 décembre

Élèves de 2e EC – Transfert DCO
Élèves de 3e EC –Transfert DCO ou Examen blanc DCO
Élèves de 2e ECG – Recherche de stage
Élèves de 3e ECG – Journée libre dédiée aux travaux personnels

▶ **Mercredi 3 décembre au vendredi 5 décembre**

Atelier d'échanges pédagogiques (AEP)

Jeudi 4 décembre

Élèves de 3e EM – Journée découverte UNIL (obligatoire)

Lundi 8 décembre au vendredi 12 décembre

Élèves de 3EC2 – Stage NovaWay

▶ **Mardi 9 décembre | 8h15–10h**

Formation / atelier / moment d'échange des maître·sse·s de classe (obligatoire)

Jeudi 11 décembre au vendredi 12 décembre

Noël du GyRe – Soupe, musique, présence de l'équipe ressources, activité du comité des élèves

Vendredi 12 décembre | 18h

Élèves de 1re EM – Délai d'inscription aux maturités avec mention bilingue

Lundi 15 décembre au vendredi 19 décembre

Élèves de 3EC3 – Stage NovaWay

Mercredi 17 décembre

Élèves de 1re ECG – Délai d'inscription au domaine professionnel de 2e année

Mercredi 17 décembre

Élèves de 3e ECG –Délai d'inscription pour la passerelle 3C→2M

Vendredi 19 décembre | 11h55

Fin des cours

▶ **Vendredi 19 décembre | 12h**

Repas de Noël des collaborateur·trice·s

Samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Vacances d'hiver

Lundi 5 janvier | 8h15

Reprise des cours

▶ **Lundi 5 janvier**

Publication des dates des examens pour les maîtres

Lundi 5 janvier au vendredi 9 janvier

Élèves de 3EC4 – Stage NovaWay

▶ **Mardi 13 janvier | 12h15–13h**

Séance d'information pour les maître·sse·s de classe au sujet de la tenue des conseils (facultatif), au Ciné-Club

Mardi 13 janvier | 17h30–19h

Séance supplémentaire de test de rattrapage SERATE

▶ **Jeudi 15 janvier | 10h**

Échéance pour la saisie des notes sur Essaim

Vendredi 16 janvier

Élèves de 3e ECG – Échéance pour la reddition de la première version du Travail Personnel

Vendredi 16 janvier | 18h

Bulletin du 1er semestre

✏ 2e Semestre

Lundi 19 janvier 2026 au vendredi 26 juin 2026

Lundi 19 janvier | 9h

Échéance pour la demande de faveur des élèves doublants de 1re et 2e année ECG et EM et tou·te·s les élèves de l'EC : à envoyer par courriel au·à la maître·sse de classe, au·à la doyen·ne référent·e et au secrétariat

Lundi 19 janvier | 16h30–18h30

Séance d'information Maturité Spécialisée, au Forum

▶ **Mardi 20 janvier | 13h–18h**

Conseils d'élèves – Elèves libéré·e·s

▶ **Mercredi 21 janvier 2026 | 8h–12h**

Conseils d'élèves ou Conférence des maîtres, au Forum – Élèves libéré·e·s

→ Si les conseils d'élèves peuvent être concentrés sur la journée du mardi, la conférence aura lieu le mercredi matin.

▶ **mercredi 21 janvier 2026 | 14h–18h**

Conférence des maîtres, au Forum – Élèves libéré·e·s

→ Si les conseils d'élèves peuvent être concentrés sur la journée du mardi, la conférence aura lieu le mercredi matin.

Lundi 26 janvier au vendredi 6 février

Élèves de 2e EM –Ateliers méthodologiques pour les travaux de maturité à la BCU (pendant une période de français)

▶ **Mardi 27 janvier | 12h–12h45 et 17h15–18h**

Réunion voyages d'études 2026, au Ciné-Club

Vendredi 30 janvier

Élèves de 3e ECG – Délai d'inscription aux maturités spécialisées

Samedi 31 janvier

Échéance pour déposer des aménagements pour les examens

▶ **Lundi 9 février**

Remise du formulaire « Expert examen » au·à la chef·fe de file

Jeudi 12 février

Élèves de 1re année – GyRe à la neige

Jeudi 12 février au vendredi 13 février

Élèves de 2e année – Forum Horizon (obligatoire)

Jeudi 12 février au vendredi 13 février

Examen à blanc de français pour toutes les classes de 3e année

▶ **Vendredi 13 février**

Remise des formulaires « Expert examen » par les chef·fe·s de file par courriel à : rh.finances.gyre@vd.ch

Vendredi 13 février | 18h

Fin des cours

Samedi 14 février au dimanche 22 février

Relâches de février

Lundi 23 février | 8h15

Reprise des cours

▶ **Lundi 23 février | 17h20–18h30**

Séance de répartition de l'enseignement avec les chef·fe·s de file, au Ciné-Club

▶ **Mardi 24 février | 12h15–13h**

Séance de lancement des Travaux Personnels 25–26, au Ciné-Club

Vendredi 27 février

Élèves de 3e ECG – Remise de la version définitive du travail personnel aux enseignant·e·s

▶ **Vendredi 6 mars | 17h**

Échéance pour remettre la répartition de l'enseignement par les chef·fe·s de file

▶ **Vendredi 6 mars**

Échéance pour la remise du contenu détaillé des voyages d'études à Amandine Forny

▶ **Lundi 9 mars**

Échéance pour la remise au secrétariat des épreuves écrites de la session de juin par le·la chef·fe de file (prêtes à être photocopiées)

Lundi 16 mars au vendredi 20 mars

Élèves de 3e ECG – Présentations des Travaux Personnels

Lundi 23 mars | 18h

Séance d'information sur la maturité bilingue français–anglais (rencontre avec les représentants britanniques), au Forum

Lundi 23 mars au vendredi 27 mars

Installations et répétitions du spectacle musical au Forum

Lundi 30 mars au jeudi 2 avril

Répétitions du spectacle musical, au Forum

Lundi 30 mars au jeudi 2 avril

Semaine spéciale

- Activités Méthodologie – 1re et 2e EM
- Activités PSPS – 1re et 2e EM
- Activités Durabilité – 2e EM
- Activités culturelles – 1re année
- Ateliers bibliographie pour les TM à la BCU – 2e EM
- 2 journées dédiées aux TM – 2e EM
- Camp sportif –1re année
- Semaine de stage – 2e ECG
- Voyages découverte –2e EC
- Voyages d'études – 3e année

Tous les cours sont annulés, les enseignant·e·s sont sollicité·ée·s

▶ **Jeudi 2 avril**

Échéance pour la remise au secrétariat des évaluations finales des Travaux Personnels par les enseignants (3eECG)

Jeudi 2 avril | 18h

Fin des cours – Fin des activités

Vendredi 3 avril au dimanche 19 avril

Vacances de Pâques

Lundi 20 avril | 8h15

Reprise des cours

▶ **Lundi 20 avril | 12h**

Échéance pour la remise du décompte pour les voyages d'études à RH–finance.

Lundi 20 avril au vendredi 24 avril

Répétitions du spectacle musical, au Forum

Lundi 20 avril au vendredi 1er mai

Passage de la doyenne responsable des examens dans les classes de 3e année

Vendredi 24 avril | 20h

Spectacle musical de fin d'année, au Forum

▶ **Lundi 27 avril**

Échéance pour la remise au secrétariat des épreuves écrites de la session d'août par le·la chef·fe de file (prêtes à être photocopiées)

▶ **Jeudi 30 avril | 12h15**

Séance facultative de réponse aux questions relatives aux examens pour tou·te·s les maître·sse·s, au Ciné-Club

Lundi 4 mai au vendredi 22 mai

Élèves de 2e EM – Évaluation intermédiaire du travail de maturité

Vendredi 8 mai

Don du sang

Mardi 12 mai

Vernissage de l'exposition des travaux d'arts visuels

Jeudi 14 mai au dimanche 17 mai

Ascension

Mardi 19 mai | 17h30–19h

Élèves de 3e année – Séance supplémentaire de test de rattrapage SERATE

▶ **Jeudi 21 mai | 17h**

Échéance pour la saisie des notes sur Essaim (3e année)

Jeudi 21 mai | 18h

Séance d'information sur la maturité bilingue français–anglais (travail de maturité et options complémentaires), au Forum

Vendredi 22 mai | 17h15

Élèves de 3e année – Fin des cours

Vendredi 22 mai | 18h

Bulletin annuel (élèves de 3e année)

Lundi 25 mai

Pentecôte

Mardi 26 mai au vendredi 29 mai

Élèves de 1EC1– Stage Novaway

Mardi 26 mai au vendredi 19 juin

Élèves de 3e EC, ECG, EM – Examens finaux

Mardi 26 mai au jeudi 28 mai

Élèves de 3e EC, ECG, EM – Examens, compréhensions orales

Lundi 1er juin au vendredi 5 juin

Élèves de 1EC2 –Stage NovaWay

Lundi 1er juin au vendredi 5 juin

Élèves de 2Cci – Semaine SEMECO (dates à confirmer)

Lundi 1er juin au lundi 8 juin

Élèves de 3e EC, ECG, EM – Examens écrits

▶ Mardi 2 juin | 12h15–13h

Séance d'information pour les maître·sse·s de classe au sujet de la tenue des conseils (facultatif), au Ciné-Club

▶ Mardi 2 juin | 17h30–19h

Séance supplémentaire de test de rattrapage SERATE (élèves de 1re et 2e année)

Jeudi 4 juin | 10h

Échéance pour la saisie des notes sur Essaim (1re et 2e année)

Vendredi 5 juin | 18h

Bulletin annuel (élèves de 1re et 2e année)

Samedi 6 juin au samedi 13 juin

Camps sportifs facultatifs

Lundi 8 juin au vendredi 12 juin

Élèves de 2e EC – Stages

Mardi 9 juin | 9h

Échéance pour la demande de faveur des élèves de 1re et 2e année : à envoyer par courriel au·à la maître·sse de classe, au·à la doyen·enne référent·e et au secrétariat

Mardi 9 juin | 18h

Élèves 1re et 2e année– Fin des cours

▶ Jeudi 11 juin | 8h–18h30

Conseils d'élèves (1re et 2e année)

▶ Vendredi 12 juin | matin

Conseils d'élèves (1re et 2e année)

▶ Vendredi 12 juin | 13h–18h30

Conférence des maîtres (1re et 2e année)

Lundi 15 juin

Échéance pour la remise du formulaire de choix pour l'année scolaire suivante (disponible en ligne sur site internet GyRe) : à envoyer par courriel au·à la maître·sse de classe, au·à la doyen·enne référent·e et au secrétariat

▶ Vendredi 19 juin | 18h

Rencontre entre la direction et les maîtres de classe de 3e année : préparation de l'annonce des résultats aux élèves, au Ciné-Club

Vendredi 19 juin | 19h

Communication des résultats aux élèves de 3e année en classe (par les maître·sse·s de classe)

Vendredi 19 juin | entre 19h et 20h

Confirmation du choix de la passerelle 3C→2M au bureau de Mme Violaine Khan

Dimanche 21 juin | 12h

Échéance pour la demande de faveur pour les élèves de 3e année : à envoyer par courriel au·à la maître·sse de classe, au·à la doyen·enne référent·e et au secrétariat

▶ Lundi 22 juin | 10h

Communication des horaires des conseils (3e année)

▶ Lundi 22 juin | 11h

Échéance pour la saisie des prix sur le document Teams

▶ Lundi 22 juin | 11h

Commission des prix, au Ciné-club

▶ Lundi 22 juin | 13h–18h

Conseils d'élèves (3e année)

▶ Mardi 23 juin | 8h–12h15

Conseils d'élèves (3e année)

▶ Mardi 23 juin | 13h–18h

Conférence des maîtres (3e année)

▶ Mercredi 24 juin | 9h30–11h30

Séance de lancement Maturité spécialisée 25–26

▶ Mercredi 24 juin | dès 18h30

Repas des collaborateur·trice·s du GyRe

Jeudi 25 juin

Répétitions de la cérémonie des promotions, au Forum

Vendredi 26 juin

Cérémonies des promotions

Vendredi 26 juin | 18h

Fin de l'année scolaire

Samedi 27 juin au dimanche 16 août

Vacances d'été

Lundi 10 août au vendredi 14 août

Examens de rattrapage

Lundi 17 août

Rentrée scolaire

GÉNÉRALITÉS

Av. du Silo 1
CH–1020 Renens

021 338 00 01
Du lundi au vendredi de 7h30–11h30 et de 13h30–16h00

www.gyre.ch

De nombreux documents organisationnels ou règlementaires sont publiés sur le site internet de l'établissement. Les contenus sont régulièrement mis à jour.

Courriel : gyre@vd.ch pour le secrétariat
rh.finances.gyre@vd.ch pour les RH et les questions financières

DIRECTION

M. Laurent de Schoulepnikoff | Directeur
laurent.de-schoulepnikoff@vd.ch

Mme Ana Cristina Torrado | Doyenne
ana-cristina.torrado@vd.ch

Classes de 1EC, 2EC et 3EC → École de commerce
Classes de maturité professionnelle économie et services, type économie
Référente pour la réforme de l'École de commerce
Supervision des stages sur tout le cursus en École de commerce
Coordination TIP et TIB
Mise en oeuvre des DCO et formations y relatives
Coordination du tutorat
Gestion des cours facultatifs
Membre de la commission d'acquisition d'œuvres d'art

Mme Amandine Forny | Doyenne
amandine.forny@vd.ch

Classes de 1C → 1re année d'École de culture générale
Classes de 2M → 2e année d'École de maturité
Coordination des travaux de maturité
Supervision des voyages d'étude
Organisation de la semaine spéciale
Gestion de l'agenda du gymnase

Mme Violaine Khan | Doyenne
violaine.khan@vd.ch

Classes de 2C, 3C → 2e et 3e année d'École de culture générale
Classes de maturité spécialisée de l'École de culture générale
Gestion des maturités spécialisées
Coordination des travaux personnels et de maturité spécialisée
Gestion du choix de domaine professionnel en École de culture générale
Coordination des passerelles entre l'École de maturité et l'École de culture générale ainsi que l'École de commerce
Supervision des stages en École de culture générale
Organisation des promotions et des prix
Coordination du sport-étude handball
Supervision des allègements sportifs ou artistiques (musique)
Supervision du réseau santé, et référente pour la cellule CIS-2

M. Javier Iglesias | Doyen
javier.iglesias@vd.ch

Classes de 1M → 1re année d'École de maturité
Coordination des options complémentaires
Référent Essaim et coordination informatique
Gestion informatique du cursus des élèves
Organisation des conseils d'élèves
Gestion informatique des bulletins
Référent UNIL et EPFL
Référent du cours Euler

Mme Céline Matthey | Doyenne
celine.matthey@vd.ch

Classes bilingues 2Mb et 3Mb → 2e et 3e année bilingue français–anglais
Supervision de la maturité bilingue anglais : logistique, coordination pédagogique, lien avec les écoles partenaires
Organisation de la journée pédagogique
Responsable sécurité du site
Responsable de la charte des valeurs
Coordination avec la bibliothèque (BCU)

Mme Eva Digon Truan | Doyenne
eva.digon@vd.ch

Classes de 3M → 3e année d'École de maturité
Organisation des examens de fin de 3e année
Coordination des maturités bilingues allemand et italien
Référente MesAm (mesures d'aménagement)
Accueil des élèves auditeurs
Accueil des élèves allophones et supervision des cours CIF

SECRÉTARIAT

Mme Manon Wuillemin | Assistante de direction
manon.wuillemin@vd.ch

Mme Zaira Noemi Mertenat Rios | Secrétaire d'unité
zaira.mertenat@vd.ch

M. Cebrail Bezirkan | Stagiaire MPC
cebrail.bezirkan@vd.ch

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 7h15–12h15 et de 13h30–16h
Courriel général du gymnase : gyre@vd.ch

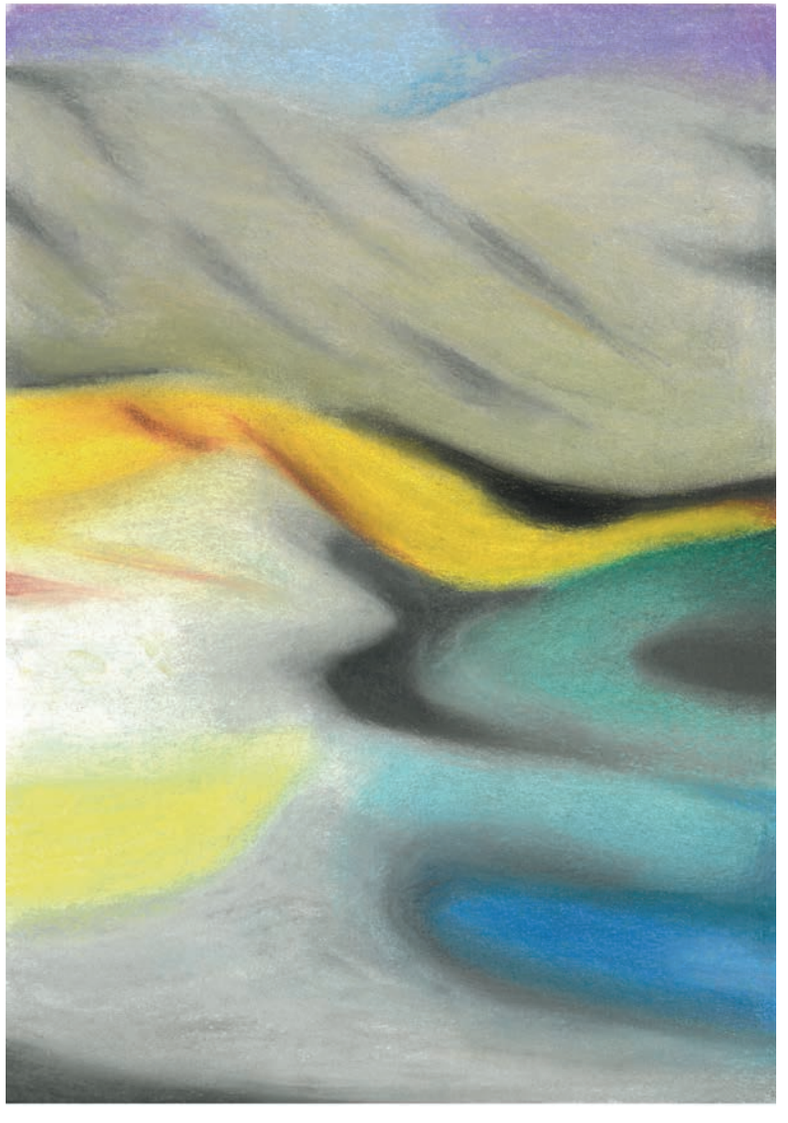

Marie Ruch | 3M07
Pastel

RESSOURCES HUMAINES (RH)— FINANCES

Mme Jannick Steffen | Responsable du pôle RH–Finances
jannick.steffen@vd.ch

Mme Sara Labate | Secrétaire RH–Finances
sara.labate@vd.ch

Le bureau RH–Finances est ouvert :
Le lundi de 7h30–12h15 et de 13h30–16h
Le mardi de 7h30–12h15 et de 13h30–16h
Le mercredi de 7h30–12h15
Le jeudi de 7h30–12h15 et de 13h30–16h
Le vendredi par téléphone et courriel de 8h30–12h15 et de 13h30–16h
Courreil : rh.finances.gyre@vd.ch

INFORMATIQUE

M. Vincent Barbier de la Serre | Responsable informatique
help.gyre@vd.ch

M. Luca Richard | Stagiaire informaticien

M. Patrick Hebert | Apprenti informaticien

CONCIERGERIE ET SERVICE TECHNIQUE

M. José Olivério Duarte Pombo | Chef concierge
oliverio.pombo@vd.ch

M. Miguel Mendes | Concierge
exploitation.renens@vd.ch

021 338 00 12 ou 079 697 88 80
Les bâtiments sont ouverts du lundi au vendredi de 07h30–18h30.

CHEF·FE·S DE FILE

Allemand | M. Yann Stutzig
Anglais | Mme Kalyani Grunder
Arts visuels | Mme Julie Fischer
Biologie | M. Stéphane Simon, M. Julien Gremion, M. Vincent Parisy, M. Emmanuel Eggermann
Bureautique | Mme Jolanta de Cesare
Chimie | M. Valentin Manzanares, Mme Annick Vidonne
Économie politique et droit | M. Vincent Struzka
Économie d'entreprise et gestion financière | Mme Agnieszka Morel
Espagnol | Mme Marie-Hélène Weissen
Français | Mme Aurélie Casini
Géographie | Mme Marie-Hélène Weissen
Histoire | Mme Daphné Loi Zedda
Histoire de l'art | Mme Noémie Arnold
Histoire et sciences des religions | M. Marcel Gétaz
Informatique | M. Karim Benmachiche
Informatique de gestion | M. Julien Kaech
Italien | Mme Gabriella Ganci
Latin | Mme Géraldine Voelke-Viscardi
Mathématiques | Mme Prakriti Bhatia
Musique | M. Stefano Faggioni, M. Guillaume Moix
Philosophie | M. Pierre Marty
Physique | Mme Sara Trombella, M. Yannis Burnier
Psychologie | Mme Nadia Benoit
Sport | M. Joël Brüschweiler
Sociologie | Mme Alice Krug

MAÎTRISES DE CLASSE

École de commerce – EC

1EC1 | Mme Laetitia Dumoulin
1EC2 | M. Maxime Nussbaumer

2EC1 | M. Antoine Rosselet
2EC2 | Mme Stéphanie Künzi
2EC3 | M. Loris Sonno

3EC1 | Mme Marion Jaquier
3EC2 | Mme Laura Carozzi
3EC3 | M. David Pagotto
3EC4 | M. Quentin Lo Russo

École de culture générale – ECG

1C1 | Mme Clélia Liebermann
1C2 | M. Frédéric Batori

2Cad | M. Luis Lima
2Cci1 | M. Vincent Struzka
2Cci2 | Mme Nadine Schefer
2Csa | Mme Charlotte Courdesse
2Cts | M. Alexandre Schelling

3Cci1 | M. Vincent Vuille
3Cci2 | M. Nicolas Rutz
3Cad | Mme Louise Bonsack
3Csa | M. Olivier Noverraz
3Cts | M. Pierre Marty

École de maturité – EM

1M01 | Mme Sara Trombella
1M02 | M. Yannis Burnier
1M03 | M. Stéphane Simon
1M04 | Mme Chimène Crausaz
1M05 | Mme Yasmina Duployer
1M06 | M. Kader Hegedüs
1M07 | M. Florent Singy
1M08 | M. Ian Brown
1M09 | Mme Aurélie Casini

2M01 | M. Alexandre Rochat
2M02 | M. Christophe Hinvi
2M03 | M. Brooks La Chance
2M04 | M. Jonathan Moustakis
2M05 | Mme Hannah Bouvier
2M06 | Mme Simona Tacchini*
Mme Camille Schaer**
2M07 | Mme Daniela Spadaro
2M08 | M. Stephan Woollcombe
2M09 | Mme Valentine Marguerat
2M10 | M. Mathieu Bieri

3M01 | M. Filippo Zanghi
3M02 | Mme Amandine Forny
3M03 | M. Vincent Laughery
3M04 | Mme Anastasia Moskovaya
3M05 | Mme Kalyani Grunder
3M06 | Mme Prakriti Bhatia
3M07 | M. Gabriel Hourcade
3M08 | Mme Nadia Sahraoui
3M09 | Mme Jeannine Püntener
3M10 | M. Quentin Filliettaz*
Mme Donia Boujarda**

3Mb11 | M. Yannick Rousselot*
Mme Clémentine Page**
3Mb12 | Mme Melissa Saenz
3Mb13 | Mme Patricia Descombes
3Mb14 | Mme Noémie Arnold
3Mb15 | Mme Margot Prod'Hom
3Mb16 | M. Yann Stutzig

*1re partie de l'année **2e partie de l'année

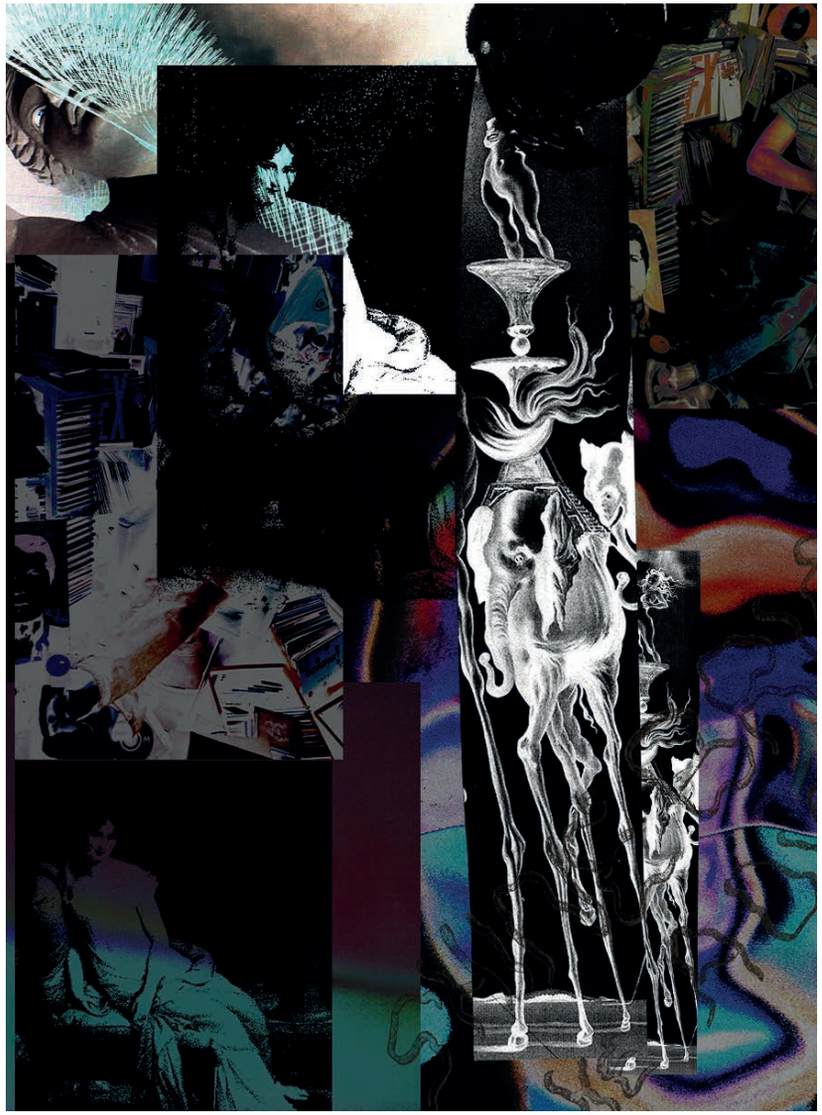

Arthur Raptis | 3M06
Photomontage

Kaarththimanira Eaaswaralingam | 3M07
Feutre

COACHS PÉDAGOGIQUES

Ecoute, méthode et conseils

Le passage au gymnase peut être abrupt : nouvelles règles, plus de matière, plus de trajets, plus d'autonomie, etc.
Mais pas de panique, les coachs dont là !

Passionnés par nos branches et aussi par les questions de l'apprentissage, nous sommes des enseignant·e·s à disposition pour vous aider à mieux étudier, mieux gérer le temps, le stress ou la motivation.
Car si le gymnase est une période intense en termes d'apprentissage, c'est également un temps pour faire des découvertes, créer des amitiés, vivre ses passions. Tout cela demande de l'organisation et de la gestion. Lors des entretiens individuels, nous chercherons ensemble des solutions.
Un simple mail à l'un.e d'entre nous (adresses sur le site du gymnase) suffit pour fixer un premier rendez-vous. C'est gratuit et sans engagement.

Les coachs organisent également des activités au coeur du gymnase pour favoriser la réflexion sur le « métier d'élève ». Nous offrons notamment une « journée méthodologique » aux élèves de première année, journée durant laquelle, à travers différents ateliers, les élèves se familiarisent avec des thématiques telles que la planification, la nutrition, le stress, l'expression orale, la mémorisation, etc.
Les coachs se proposent aussi d'accompagner les élèves de 3e année dans la gestion du stress des examens.

Daphé Loi Zedda et Clémentine Page, coachs pédagogiques

Liste des coachs

1E | M. Olivier Noverraz
2E | M. Olivier Noverraz
3E | M. Olivier Noverraz

1C | Mme Noémie Arnold
2C | Mme Noémie Arnold
3C | Mme Daphné Loi Zedda

1M | M. Blaz Haugland, Mme Clémentine Page*
2M | M. Frédéric Batori
3M | Mme Isabelle Bourquin
3Mb | M. Vincent Vuille

Élèves allophones | Mme Laure Bourgknecht

*Mme Clémentine Page dès novembre 2025

Pour prendre rendez-vous, il suffit d'écrire un courriel au coach concerné selon la liste à la page précédente. Une page dédiée sur le site internet du gymnase donne de plus amples informations.

noemie.arnold@eduvaud.ch
blaz.haugland@eduvaud.ch
laure.bourgknecht@eduvaud.ch
vincent.vuille@eduvaud.ch
frederic.batori@eduvaud.ch
daphne.loizedda@eduvaud.ch
olivier.noverraz@eduvaud.ch
clementine.page@eduvaud.ch
isabelle.bourquin@eduvaud.ch

TUTORAT

Le programme de tutorat entre élèves permet de compléter l'offre de soutien aux apprentissages. Ce programme permet aux élèves volontaires, et à l'aise dans une ou plusieurs branches (les tuteurs·tutrices), de donner des cours à d'autres élèves qui en font la demande (les bénéficiaires). Ce programme prévoit également une petite formation pour les tuteurs·tutrices et du soutien de la part de divers enseignants, afin de les épauler si besoin dans leur tâche. Les paiements se font à un tarif unifié, directement entre le·la bénéficiaire et le tuteur ou la tutrice.
Nous encourageons fortement tous les élèves souhaitant s'améliorer dans une discipline de faire appel au tutorat : des explications par un·e autre gymnasien·ne, qui est à l'aise dans cette discipline, apportent généralement un bon complément à l'enseignement de votre maître. Et inversement, les élèves qui ont de la facilité dans une discipline sont encouragé·e·s à devenir tuteur·tutrice : cela représente une belle expérience, de surcroît rémunérée ; et vous pourrez ensuite le mentionner dans votre CV.

Pour toute question sur le tutorat, contactez Mme Madeline Ruegg :
madeline.ruegg@eduvaud.ch

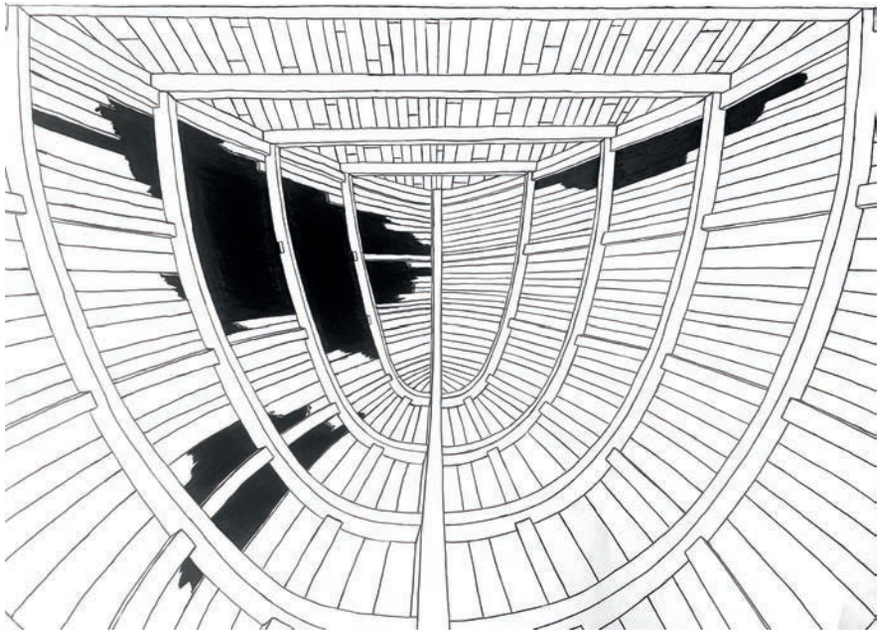

Nicolas Salesse-Lavergne | 2M10
Crayon gris

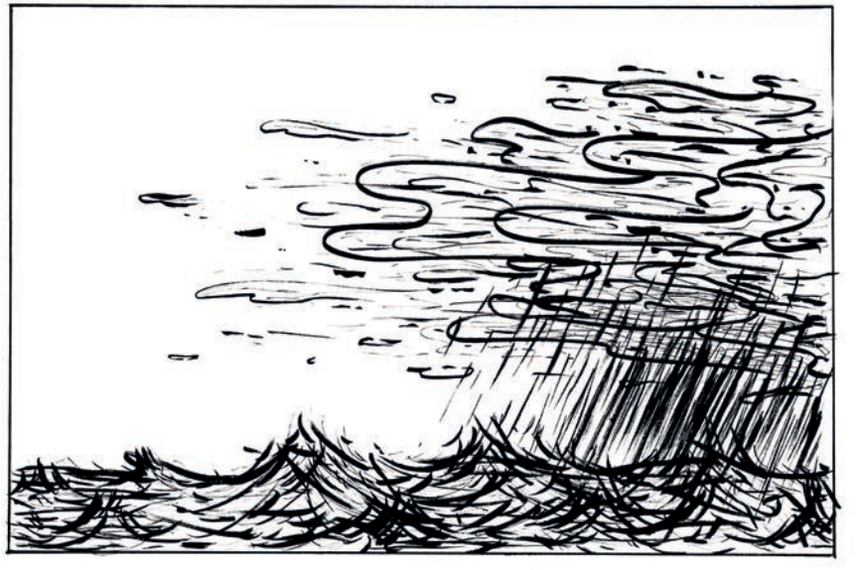

Stéphanie Savić | 2M09
Feutres noirs

SERVICE SANTÉ

Le service de santé est un lieu d'accueil pour les jeunes et leur famille. L'équipe infirmière propose un accompagnement professionnel pour toute question en lien avec le bien-être. Spécialisé·e·s en santé communautaire, les infirmières et infirmiers scolaires offrent des prestations durables de promotion de la santé et de prévention dans le respect de la confidentialité et des choix des jeunes dans une visée inclusive.

- Soins personnalisés, écoute et soutien.
- Évaluation, orientation et collaboration avec les partenaires et les réseaux de soins.
- Accompagnement dans des situations individuelles, diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences, incidents critiques) et dans des expériences de santé spécifiques (maladies chroniques, handicap).
- Participation à la mise en place de projets de promotion de la santé avec les professionnels de l'école (équipe PSPS).
- Information sur les prestations infirmières à l'ensemble de la communauté scolaire.

Contact
Mme Marie-Josée Labelle Buri et **Mme Silvia Perez** | Infirmières
servicesante.gyre@avasad.ch
021 338 00 26
Du lundi au vendredi, sauf exception, avec et sans rendez-vous, de 8h45–16h00

La médecin scolaire du gymnase de Renens, Dr. Elise Cotasson, est à la disposition des élèves sur demande adressée à l'infirmière.

Dans le canton de Vaud, la santé à l'école est gérée par l'Unité PSPS (Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire).

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Un service de psychologie scolaire est à disposition des élèves du gymnase de Renens. À certains moments de la vie, on peut se sentir découragé·e, fatigué·e, sans motivation ou sans confiance, rempli.e de stress. Parfois on comprend pourquoi, alors que d'autres fois c'est tout à fait embrouillé.

La psychologue scolaire prend soin des difficultés psychiques, affectives, relationnelles, identitaires,... Les premiers échanges permettent de mettre en lumière la problématique rencontrée et de convenir d'un traitement adéquat, sur place ou à l'extérieur du gymnase. Le contenu des échanges est confidentiel.
La psychologue est aussi à disposition des enseignant·e·s et des professionnel·le·s de santé du gymnase pour discuter et évaluer une situation qui les préoccupe. Le mieux est de prendre contact par courriel (marion.cretegny@vd.ch) ou de passer voir si la porte est ouverte (1rer étage du bâtiment ouest).
Le service de psychologie scolaire n'est pas facturé.

Contact
Mme Marion Cretegny | Psychologue scolaire
marion.cretegny@vd.ch
079 434 64 44
Pour prendre rendez-vous : par courriel ou par téléphone (plutôt par message / WhatsApp).

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le travailleur social propose un accompagnement, du soutien, du conseil ainsi qu'un espace d'écoute aux élèves. Il les aide à faire face aux différentes questions sociales ou personnelles rencontrées :

- Soutien dans les démarches socio-administratives : questions financières, de permis de séjour, de logement, d'assurances sociales ou de problématiques juridiques
- Recherche de solutions et la valorisation des ressources : relations, famille, difficultés personnelles, décrochage scolaire
- Accompagnement vers les partenaires
- Le travail s'effectue dans l'établissement en collaboration avec les actrices et acteurs internes (la direction, le groupe ressource, les enseignant·e·s), au gymnase, mais également à l'extérieur avec les partenaires externes ainsi que les familles

Son intervention se fait avec l'accord de l'élève. La confidentialité dans les échanges d'informations est garantie.
Les élèves sont accueillis sur rendez-vous (téléphone, message, courriel ou en passant à son bureau). Le bureau du travailleur social se trouve au deuxième étage, bureau P-0215

Contact :
M. Bastien Dervey | Travailleur social
bastien.dervey@vd.ch
079 792 01 77

MÉDIATEUR ET MÉDIATRICES

Si vous êtes confronté à une situation particulière, un problème, un conflit...
Si vous vous sentez inquiet, triste, incompris·e...
Si vous avez du mal à vous concentrer pour mener à bien vos études...
Si vous en avez assez, vous n'y croyez plus, vous ne savez plus quoi faire...
Les médiatrices et le médiateur scolaires sont à votre disposition pour vous écouter, en parler sans jugement et en toute confidentialité.

Vous pouvez les contacter par courriel ou via la boîte aux lettres de la médiation, et vous pourrez les rencontrer au Gymnase de Renens dans un lieu d'accueil et d'écoute.

L'équipe de médiation est composée d'enseignant·e·s au bénéfice d'une formation spécifique. Elle a pour principales missions de :

- Promouvoir un climat favorable aux apprentissages scolaires, sociaux et professionnels
- Écouter et accompagner les élèves et les acteurs de son établissement
- Contribuer aux projets de promotion de la santé et prévention au sein de son établissement.

www.vd.ch/formation/sante-a-lecole/equipes-psps/mediateurstrices-scolaires

M. Anthony Maistrello | Médiateur
anthony.maistrello@eduvaud.ch

Mme Emilie Mayeux | Médiatrice
emilie.mayeux@eduvaud.ch

Mme Marie-Hélène Weissen | Médiatrice
mariehelene.weissen@eduvaud.ch

Jarkovaja Marija | 3Mb13
Cyanotype

Mailly Magalhaes | Classe
Pastel

DÉLÉGUÉE PSPS

PSPS : Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire

https://www.vd.ch/djes/dgej/unite-psps

La déléguée PSPS met ses compétences pédagogiques et méthodologiques au service des élèves, des enseignants, de l'équipe PSPS et de l'ensemble des partenaires afin de promouvoir un climat sain, respectueux et harmonieux au sein de l'établissement scolaire, dans le but de favoriser les apprentissages.

Mme Yasmina Duployer | Déléguée PSPS
yasmina.duployer@eduvaud.ch

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

La psychologue conseillère en orientation est à disposition des élèves du gymnase, toutes voies confondues. Elle permet un espace d'écoute et de conseils, tourné vers un projet, sa réflexion, doutes et ambivalences.

Elle propose :

Des entretiens d'orientation

Les prestations d'orientation individuelles s'adressent à tous les élèves qui éprouvent des difficultés à faire un choix professionnel ou de formation en raison de différents facteurs, notamment :

- Un manque de connaissance sur soi (intérêts, aptitudes, forces, valeurs, caractéristiques)
- Un manque d'information sur les filières de formation et les professions.
- Un manque d'information sur le processus de choix (étapes, composantes).
- Un manque de motivation et/ou une perte de sens.
- Des difficultés et/ou un échec dans la voie actuelle.
- Des difficultés généralisées à prendre des décisions.

Au cours de ces séances, différents outils peuvent être utilisés, en fonction de la situation spécifique de la personne.

Un suivi des élèves en échec et/ou en difficulté

La psychologue conseillère en orientation est également à disposition pour offrir un suivi aux élèves en échec et/ou en difficultés dans leur formation. L'objectif est de pouvoir aider ces élèves à identifier et activer leurs ressources pour mener à bien leur projet, ou à élaborer et mettre en place un projet de formation alternatif si nécessaire.

Elle relaie également les situations d'élèves qui ont échoué ou abandonné leurs études au gymnase au Guichet de la transition 1, afin d'assurer un suivi et un soutien à ces élèves pour leur reprise d'une nouvelle formation.

Des manifestations d'information

Le Forum Horizon est organisé chaque année en février à l'attention des élèves en 2e année de l'École de maturité, de l'École de culture générale, de l'École de commerce, ainsi qu'aux élèves préparant une maturité professionnelle. L'objectif de cet événement de deux jours est de permettre aux élèves d'obtenir des informations sur les métiers accessibles après les études en assistant à des conférences données par des professionnel-le-s et d'obtenir des informations sur les filières de formation en visitant les stands des écoles supérieures, professionnelles et polytechniques, ainsi que des hautes écoles, universités.

Les portes ouvertes de l'UNIL et de l'EPFL, ouvertes aux élèves de 3e année de l'École de maturité complètent cette offre, leur permettant de suivre des conférences sur les différentes filières de formation.

Contact
Mme Vanessa Tellenbach | Psychologue conseillère en orientation
vanessa.tellenbach@vd.ch
021 338 00 27

Mila Bridel | 3M08
Armoire et pièces en latex

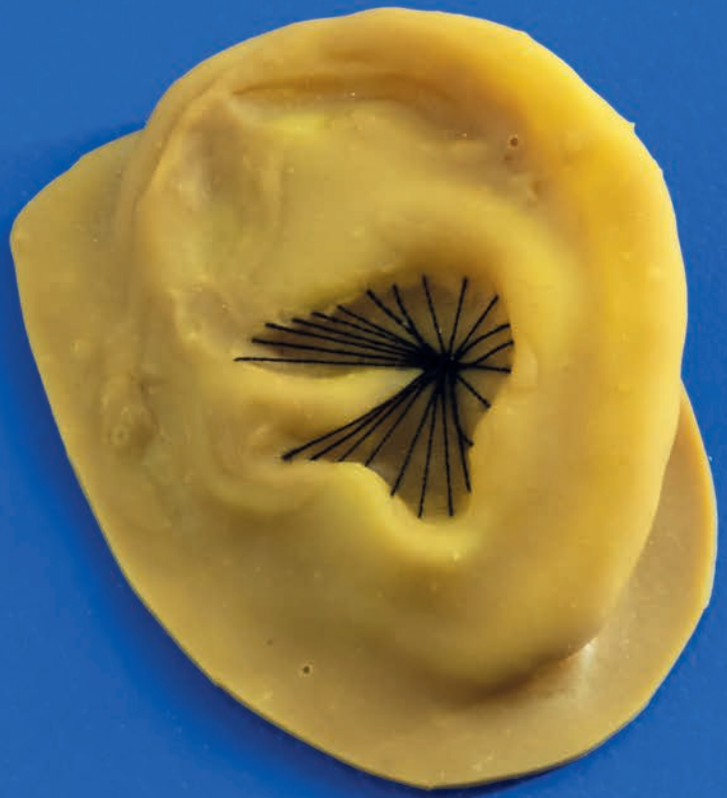

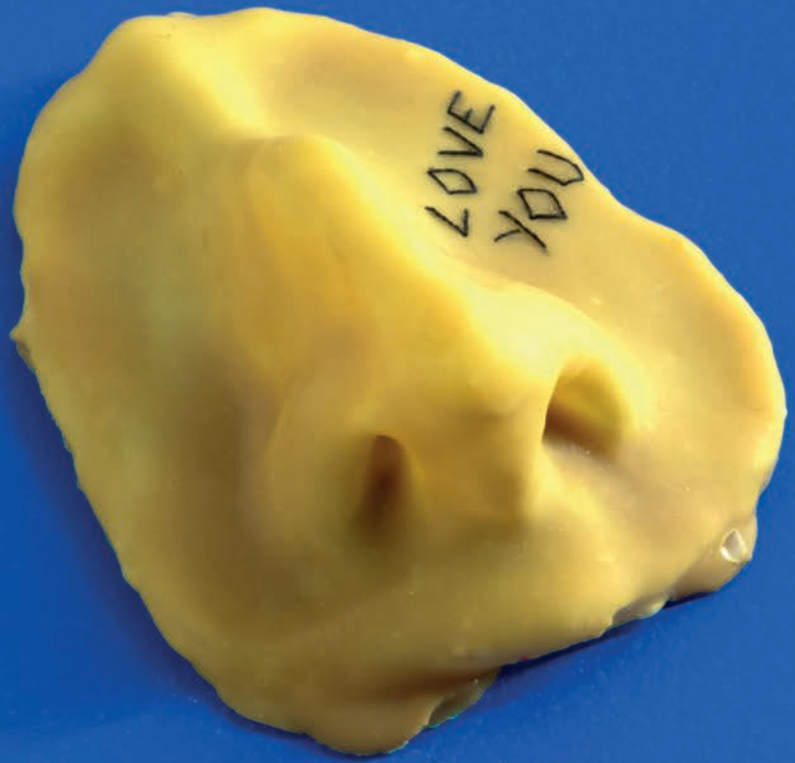
LOVE
YOU

CONSEIL DES ÉLÈVES

En vertu de l'article 64 du Règlement des gymnases, les élèves sont associés à la vie de l'établissement.

Statuts du Conseil des élèves (extrait)
Art. 1 – Le Conseil des élèves est une assemblée représentant les élèves à raison d'un délégué par classe.
Art. 2 – Il est un organe d'informations réciproques entre la direction, les maîtres et l'ensemble des élèves. Les délégués ont donc l'obligation de tenir leurs condisciples au courant de ses délibérations et décisions.
Art. 3 – En outre, le Conseil des élèves encourage les manifestations parascolaires et participe à leur organisation.
Mode d'élection et organisation, c.f. site internet de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE BCUL RENENS

Bienvenue ! Je suis ta bibliothèque, ici au GyRe !

On ne s'est peut-être pas encore rencontré, alors laisse-moi me présenter. J'ai ouvert mes portes en 2017. À ce moment-là, crois-le ou pas, j'étais VIDE ! Depuis, mes bibliothécaires ont garni mes rayonnages, avec l'aide des enseignant·e·s du GyRe et même des suggestions des élèves. Je suis maintenant fière de proposer presque 15'000 documents.

Je suis là pour tes études mais aussi pour ton plaisir ; il n'y a pas que Zola ou Dürrenmatt dans la littérature ! Viens découvrir mes romans de fantasy/SF, mes thrillers, mais aussi mes BD et mangas, livres audio, DVD de films, de séries TV... Depuis 2025 on peut même m'emprunter des jeux de société ! Tu vois, je ne manque pas d'atouts ! Parce que je sais ce qu'on pense de moi. Que je suis un endroit ennuyeux, avec de gros livres inintéressants, et qu'on a mieux à faire que de venir me voir. Alors ok, j'avoue, tous mes livres ne sont pas passionnants, mais tous peuvent t'être utiles à un moment de ton cursus au GyRe. Pour un devoir, un travail de groupe, ou aussi pour ton travail de fin d'études.

Car oui, on est au gymnase, il faut bosser dur ! Ce n'est qu'une étape dans ta formation, et elle est importante, impressionnante, angoissante même ! Je fais partie des services du GyRe qui sont là pour t'épauler : avec mes collections variées et fiables, mes espaces pour travailler seul-e ou en groupe, mes PC pour faire tes recherches et rédiger tes documents, mes super fauteuils pour te reposer un peu, et ma bibliothécaire qui t'aidera volontiers si tu en as besoin. Je peux aussi te renseigner sur des choses comme la prise de note, la mémorisation, la gestion du stress, etc.

Et attends, ce n'est pas fini ! Tu as vu que je m'appelle BCUL site Renens. « BCUL » signifie Bibliothèque cantonale et Universitaire de Lausanne ; c'est une sorte de super-bibliothèque répartie sur 7 endroits différents dans la région lausannoise. En tout elle propose presque 10 millions de documents ! Et devine quoi... En étant inscrit-e chez moi au GyRe, tu as accès à tout cela, et même plus ! Fais venir tous les documents qui t'intéressent pour les retirer à mon guichet ! Tu veux accéder à des articles ou une base de données payante pour un devoir ? Il y a de fortes chances que la BCUL t'en offre l'accès. Tu veux tester la lecture sur liseuse ? Viens nous en emprunter une ! Et tout ça gra-tui-tement !

J'espère avoir attisé ta curiosité, assez en tout cas pour que tu viennes me rendre visite. À bientôt ! Ta bibliothèque.

Horaires

Lundi : 10h–13h30
Mardi : 10h–13h30
Mercredi : 10h–13h30 et 14h30–17h30
Jeudi : 10h–13h30 et 14h30–17h30
Vendredi : 10h–13h30

Fermeture les week-ends, les jours fériés et les vacances scolaires.

Contact
021 338 00 28
bcul.renens@bcu.unil.ch

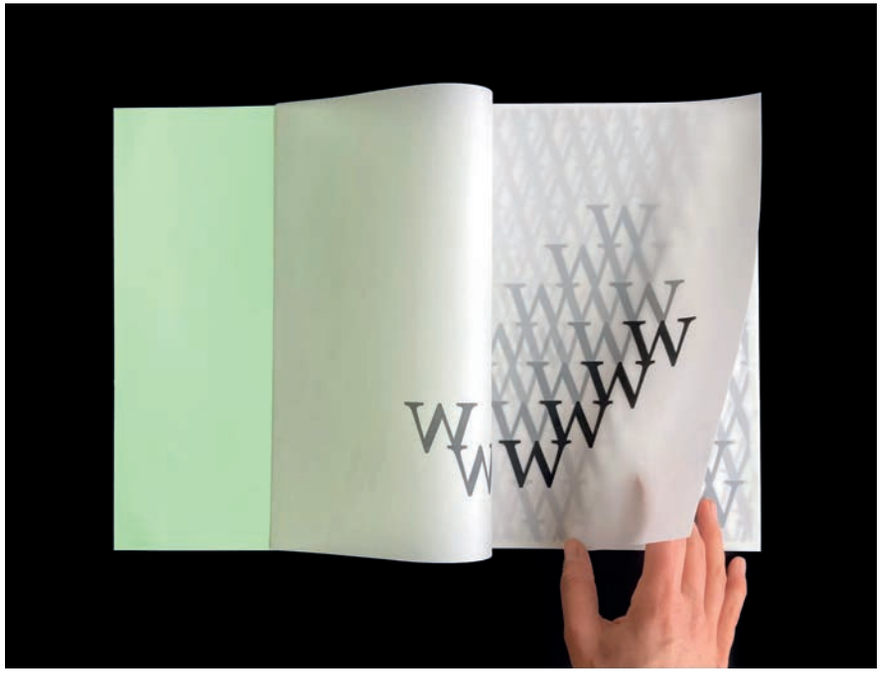

Diogo Ferreira Paulo | 3Cad
Recherche typographique

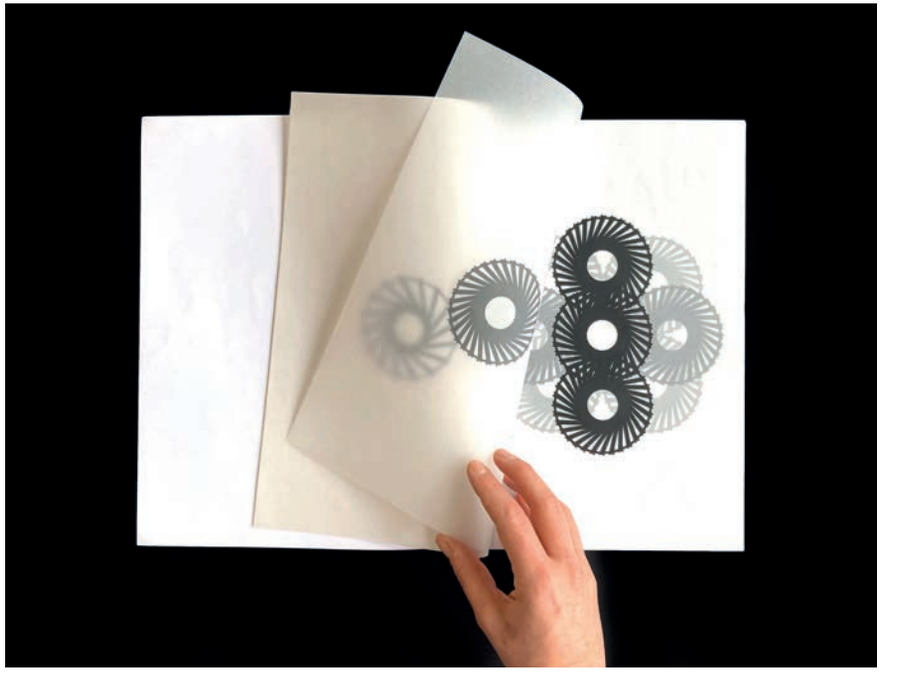

Anaël Maurat | 3Cad
Recherche typographique

COURS FACULTATIFS

Le Gymnase de Renens propose un certain nombre de cours facultatifs. L'offre annuelle est publiée sur le site internet de l'établissement au début de l'année scolaire.

L'inscription à un cours facultatif est libre. Un élève ne peut en principe s'inscrire qu'à un seul cours, qu'il s'engage à suivre régulièrement jusqu'à son terme.

La fréquentation des cours facultatifs est soumise au même contrôle que celui des cours obligatoires. Les cours facultatifs ont lieu les mardi et jeudi durant la pause longue de 12h00–13h35.

Choeur des gymnases

Le Chœur des Gymnases Lausannois, sous la direction de M. Olivier Piguet, travaille plusieurs répertoires, du baroque au moderne. Fondé en 1976 par M. René Falquet, il permet aux élèves de chanter dans des lieux prestigieux, chargés d'histoire et «habités» comme la Cathédrale de Lausanne, le temple Saint-Étienne de Moudon, les abbatiales de Payerne et de Romainmôtier. Il a également entrepris trois tournées à l'étranger, en Espagne et en Allemagne.
Élèves concerné-e-s : Toutes et tous les élèves désirant chanter
Jour et horaire : Lundi de 12h45 à 13h30 Salle de Musique 1.14
Découverte et pratique du chant choral par le travail d'œuvres du répertoire.

COMMISSION INTERAGYRE (LGBT+)

Depuis 2018, les élèves d'InteraGyre organisent des moments d'échanges entre élèves qui se sentent concerné-e-s par la diversité affective (aimer au-delà du genre) et la diversité de genre (se sentir appartenir ou non à une norme de genre). Des rencontres ont lieu chaque lundi entre midi et 13h30 en salle 4.03 pour partager un repas.

En deux mots :

- Communauté en faveur des diversités affective et de genre – espace convivial créé et géré par des élèves
- Ambiance respectueuse
- Libre et ouvert aux élèves sans engagement
- Soutenu par l'établissement

Dans quel but ?

- Offrir l'opportunité de partager des moments dans un cadre « pas qu'hétéro »
- Favoriser le partage entre élèves et entre élèves et enseignant·e·s invité·e·s.
- Offrir une meilleure visibilité à cette thématique au sein de l'établissement.

LE GROUPE DES ALLIÉ·E·S

Le groupe d'allié·e·s est un groupe d'enseignant·e·s, qui incarne la politique d'inclusion de l'établissement.
Les membres s'engagent au nom du gymnase de Renens à favoriser un espace ouvert et non discriminant sur les thématiques de diversités affective et de genre. Ils apportent leur soutien aux élèves et réfléchissent à des actions de prévention et d'information.
Ils collaborent étroitement avec le groupe InteraGyre.

ASSOCIATION DES COLLABORATEURS·TRICES DU GYMNASE DE RENENS (RÉAGYRE)

Réagyre est l'association des collaborateurs et collaboratrices du gymnase de Renens, qui a pour vocation d'encourager la convivialité au sein de l'établissement ,et de marquer les événements importants dans la vie de ses collaborateurs et collaboratrices (le corps enseignant, la direction, la conciergerie, le secrétariat, les informaticiens, les conseillers en orientation, les infirmières, les bibliothécaires).
Concrètement, un comité, composé d'une dizaine de maîtres, se charge de différentes actions tout au long de l'année : cartes et cadeaux lors d'évènements, organisations de sorties/apéritifs, participation financière à certaines activités (sorties, soupers).
Le programme des différentes sorties de l'année vous est présenté lors de la conférence des maîtres de rentrée.
Plus d'informations sur la page dédiée du site internet du gymnase.

Comité RÉAGYRE

Mme Laure-Line Baehni
Mme Hannah Bouvier
Mme Jolanta De Cesare
Mme Yasmina Duployer
M. Andrea Franco
Mme Marion Kalyani Grunder
M. David Heusser
Mme Céline Matthey
Mme Anastasia Moskovaya
M. Nicolas Rutz

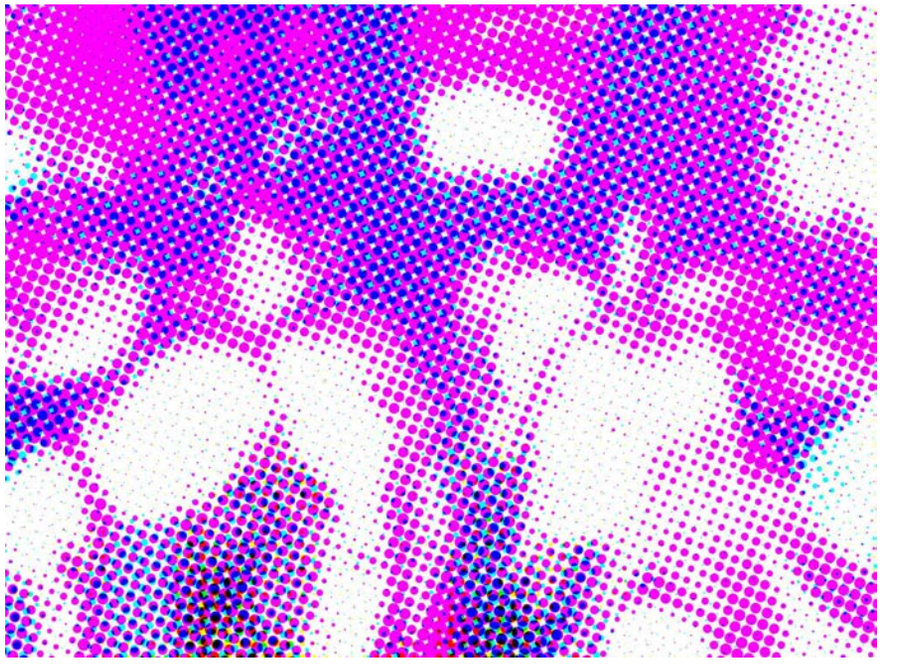

Adela Kehl Rodriguez | 3M07
Photographie (photomontage p. 49 et impression numérique p.50)

COMMISSION VERTE

La Commission verte du Gymnase de Renens a comme objectif de sensibiliser les élèves, les maîtres et tous les utilisateurs du GyRe aux questions liées à la durabilité et au respect de l'environnement. Elle est ouverte à tout élève ou tout maître souhaitant proposer et mettre en œuvre des projets «verts» dans le cadre du gymnase.
Une séance de présentation de la Commission verte a lieu en début d'année pour y découvrir les projets en cours, et faire de nouvelles propositions. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues ! Des informations sont transmises à ce sujet dans les premières semaines qui suivent la rentrée scolaire.

Membres actuels de la Commission verte

M. Alexandre Rochat, référent durabilité, maître de physique
M. Stéphane Simon, référent durabilité, maître de biologie
M. Blaz Haugland, maître de géographie
Mme Deganit Perez, maîtresse d'anglais
M. Antoine Rosselet, maître d'économie et droit, maître d'informatique de gestion
M. Pierre Marty, maître de philosophie, maître d'économie et droit

Les membres de la Commission verte sont également en tout temps disponibles par courriel ou par voie de casier pour recevoir vos idées !

COMMISSION D'ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART

Selon une procédure en lien avec le Services des affaires culturelles (SERAC) et la Direction générale (DGEP), le gymnase a pu acquérir chaque année une œuvre d'art. Il s'agit bien sûr de rendre plus riches les espaces communs, mais elles servent aussi à des buts pédagogiques avec des classes.
Pour l'année scolaire 2025-2026, la commission supervise un nouveau projet.

Membres de la commission d'achat d'œuvres d'art

Mme Aurélie Camuset, référente
Mme Agnieszka Morel
Mme Géraldine Voelke-Viscardi
M. Fabien Ruf
Mme Ana Cristina Torrado

Naomi Andriamialison | 1M08Av
Stylo noir (Leporello)

FINANCES

Écolage

Un écolage annuel de CHF 720.– est perçu par élève. Un dégrèvement est prévu pour les familles de plusieurs enfants.
Les parents reçoivent en début d'année scolaire tous les renseignements utiles à ce propos.

Bourses d'études et dispenses d'écolage

En application de la loi du 1rer juillet 2014 sur l'aide aux études et à la formation professionnelle, des demandes de bourses peuvent être présentées pour les études gymnasiales. Les formules ad hoc et tous les renseignements sont disponibles sur le site de l'office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage :
vd.ch/themes/formation/bourses/generalites/

Taxe d'inscription

Tous les élèves doivent s'acquitter annuellement d'une taxe d'inscription de CHF 70.– .
Cette taxe est due même si l'élève est au bénéfice d'une dispense d'écolage et/ou d'une bourse d'études. Il en va de même en cas d'annulation de l'inscription. Pour les élèves de 1re année, le paiement intervient au moment de l'inscription.
Pour les élèves de 2e et de 3e année, la taxe d'inscription est facturée avec l'écolage.

ASSURANCES

Obligations

Les élèves mineurs comme majeurs doivent être assurés auprès d'une caisse maladie et accidents reconnue par la Confédération.
Le gymnase ne conclut aucune assurance complémentaire en faveur des élèves, qui ne sont donc assurés qu'à titre personnel. La couverture de leur assurance doit s'étendre également aux accidents.
Par ailleurs, aucune assurance contre le vol, l'annulation d'activités sportives ou culturelles ou du voyage d'études n'est contractée par le gymnase en faveur des élèves.

MAJORITÉ CIVILE

Principes

La majorité civile à 18 ans rend majeurs une partie importante des élèves des établissements secondaires supérieurs vaudois en cours d'études gymnasiales.
Pour les élèves majeurs et leurs parents, les conséquences principales sont les suivantes :

- l'écolage, la taxe annuelle et les autres contributions financières sont facturés aux élèves majeurs; l'obligation d'entretien faite aux parents, prévue à l'article 277 du Code Civil, subsiste ;
- la responsabilité d'éventuels dégâts matériels incombe aux élèves ; il convient donc de veiller à une couverture adéquate d'assurances, notamment en matière de responsabilité civile ;
- les informations concernant le déroulement de la scolarité, les sanctions et les résultats scolaires sont adressés directement à l'élève majeur ;
- un élève majeur, sur déclaration écrite de sa main, peut quitter de son propre chef le gymnase.

Le régime légal confère une autonomie complète sur les plans civil et juridique aux élèves majeurs. Leurs responsabilités se trouvent accrues en conséquence. Il leur appartient d'informer leurs parents de leur situation scolaire.

Laura Gjata | 2M10
Impression numérique

→
Luisa Gazzini | 3OSAvb
Techniques mixtes

RÈGLEMENT INTERNE

L'organisation et le fonctionnement du gymnase sont régis par deux textes légaux :

- la Loi sur l'enseignement secondaire supérieur du 17 septembre 1985 ;
- le Règlement des gymnases (RGY) du 6 juillet 2022, assorti du Règlement de l'école de maturité (REM), du règlement de l'école de culture générale (RECG), ainsi que du règlement de l'école de commerce (REcom) du 28 juin 2023.
- Référence : Site internet de l'État de Vaud.

Art. 1 DROITS ET DEVOIRS

Il est du droit de chacun :
- de recevoir une formation de qualité;
- de pouvoir effectuer son travail dans la tranquillité;
- de n'être ni heurté, ni blessé;
- de disposer d'un espace de liberté limité par celle d'autrui;
- de voir sa culture respectée;
- d'être entendu;
- d'avoir une place reconnue;
- d'être respecté dans ses différences ;

Il est du devoir de chacun :
- de manifester politesse et civilité;
- de ne faire violence verbale ou physique à quiconque;
- de respecter l'autre;
- de prendre le travail d'autrui en compte;
- de s'abstenir de fumer dans les locaux;
- de ne détenir ni de consommer d'alcool et de stupéfiants;
- de maintenir les salles de classe, les laboratoires et les espaces communs en état d'ordre et de propreté;
- d'agir en usager responsable de l'établissement, notamment en respectant le règlement interne.

Art. 2 DISCIPLINE

Le directeur, les doyens et l'ensemble des maîtres du Gymnase de Renens attendent de chaque élève qu'il ait une tenue convenable et se conduise correctement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement.

Qu'ils soient mineurs ou majeurs, les élèves sont tenus d'observer les règlements et les directives en vigueur ; ils sont responsables de leurs actes, notamment des dégâts matériels qu'ils peuvent avoir causés.

Les éventuelles sanctions sont prononcées dans les formes prévues à l'article 32 de la Loi sur l'enseignement secondaire supérieur.

Art. 3 FRÉQUENTATION

Les élèves ont l'obligation de participer à toutes les activités et de suivre tous les enseignements avec régularité et ponctualité.

Dès lors, ils sont tenus :

- d'accomplir les travaux écrits, oraux ou pratiques qui leur sont demandés par les maîtres et de se soumettre aux contrôles de connaissances qui leur sont imposés ;
- d'acquérir les manuels, les ouvrages et le matériel scolaire exigés par les maîtres.
- En outre, tout devoir non remis sans excuse valable, toute copie blanche rendue lors d'un contrôle, toute copie manifestement entachée de tricherie ou de plagiat peuvent justifier l'attribution de la note 1. Les cas de tricherie et de plagiat sont, de plus, sanctionnés.

Les maîtres contrôlent la présence des élèves au début de chaque leçon. L'obligation de participer à toutes les activités s'applique aussi aux cours facultatifs auxquels les élèves se sont inscrits et s'étend également aux activités extrascolaires.

Aucun élève ne peut quitter l'établissement à titre définitif sans déclaration écrite adressée au directeur. Si l'élève est mineur, la déclaration est produite par ses parents ou par son représentant légal.

Art. 4 PONCTUALITÉ

Pour chaque leçon, le maître note les arrivées tardives sur la feuille de contrôle. Les maîtres apprécient les motifs de retard invoqués.

Sauf cas exceptionnels dont le directeur est juge, l'horaire des entreprises de transport ne saurait justifier de dérogation à celui de l'établissement.

Les arrivées tardives sont sanctionnées selon le barème suivant :

- la cinquième arrivée tardive entraîne l'envoi d'une lettre d'avertissement à l'élève majeur ou aux parents de l'élève mineur;
- la récidive est sanctionnée, au même titre que les absences injustifiées, par des mesures disciplinaires d'exclusion temporaire des cours et toute autre mesure nécessaire.

Art. 5 ABSENCES

Au début de chaque leçon, les absences sont inscrites par le maître sur la feuille de contrôle.

L'élève qui a été absent doit remettre à son maître de classe, dans les trois jours qui suivent son retour, une justification d'absence. Toute absence non excusée dans le délai imparti sera considérée comme injustifiée.

Après trois jours d'absence, les parents ou l'élève majeur sont priés de fournir les informations requises au maître de classe.

Si l'absence, même intermittente, dépasse une semaine, un certificat médical peut être exigé par la Direction.

Toute absence prévisible d'un jour au maximum, notamment pour rendez-vous médical, doit faire l'objet d'une demande de congé remise au plus vite, mais en tous les cas une semaine à l'avance, au maître de classe avec les pièces justificatives éventuelles.

Les demandes de congé de plus d'une journée doivent être adressées par écrit à la Direction avec les pièces justificatives éventuelles, une semaine au moins avant l'absence prévue de l'élève.
Lorsqu'un élève se présente aux cours de sport sans équipement adéquat, il s'annonce aux maîtres de sport et suit les indications qui lui sont données. Des mesures disciplinaires peuvent être prises en cas de récidives.

Les mêmes règles valent pour les cours ordinaires et pour les cours facultatifs.

Les demandes annuelles de dispense de sport ou de musique (document officiel disponible au secrétariat) sont adressées à la direction pendant les deux premières semaines des cours.

Les élèves mineurs font contresigner leurs justifications d'absence et leurs demandes de congé par leurs parents ou représentants légaux, auxquels est périodiquement envoyé un récapitulatif des absences, des arrivées tardives et des exclusions ponctuelles de cours.

Le maître de classe apprécie la valeur des motifs invoqués ; en cas d'abus, il en informe le doyen qui, d'entente avec lui, prend les dispositions jugées utiles. L'accumulation d'absences injustifiées ou injustifiables, est sanctionnée par des mesures disciplinaires d'exclusion temporaire des cours, voire d'exclusion définitive dans les cas extrêmes.

Art. 6 RATTRAPAGE DES TRAVAUX ÉVALUÉS

L'élève absent lors d'un travail évalué doit, en règle générale, subir une épreuve de remplacement, différente et de difficulté au moins équivalente. Il fixe, à son initiative et d'entente avec le maître concerné, la date du rattrapage de l'épreuve.

Si l'élève ne se conforme pas à cette procédure, la note 1 est attribuée au travail évalué.

Art. 7 INFORMATIONS

Les informations générales sont affichées sur les panneaux situés dans les halls d'entrée ; les informations quotidiennes sont publiées sur les écrans d'accueil.

L'organisation, dans le cadre de l'école, de clubs ou de groupements, de réunions et de collectes est soumise à l'autorisation du directeur. Il en va de même pour tout affichage ou distribution de documents.

Le moniteur de classe est chargé de relever le casier de classe situé au secrétariat chaque matin entre 8h00 et 8h15. En cas d'absence, le casier est relevé par son remplaçant.

Art. 8 SALLES DE CLASSE

Durant les pauses, notamment à midi, les élèves peuvent rester dans leur salle de classe ; le pique-nique est autorisé à la condition expresse de tenir les lieux en état ordinaire d'ordre et de propreté.

En outre, les élèves veilleront à ne laisser à l'abandon ni livres, ni valeurs ou effets personnels dans les salles de classe. L'Institution décline toute responsabilité en cas de déprédation ou de vol.

En début et en fin d'année scolaire, il est procédé à un état des lieux par les élèves et le maître de classe.

Le mobilier et le matériel pédagogique de chaque salle de classe sont placés sous la responsabilité des utilisateurs. Les dégâts et disparitions non annoncés sont à la charge de la classe.

D'éventuels affichages décoratifs sont tolérés. Ils doivent répondre aux normes de la décence communément admises par tous les utilisateurs de la salle et par la direction de l'école.

Pour des raisons évidentes de sécurité et de responsabilité civile, la direction rappelle que l'accès aux salles spéciales est strictement interdit aux élèves non accompagnés d'un maître.

Art. 9 INFORMATIQUE

Les salles d'informatique, raccordées au réseau internet, sont réservées en priorité à l'enseignement. L'une d'entre elles est toutefois accessible aux élèves hors des heures de cours et selon l'horaire d'ouverture du bâtiment, pour des exercices pratiques individuels ; elle est, dès lors, placée sous la responsabilité des utilisateurs, qui ont l'interdiction d'y consommer toute boisson ou denrée alimentaire.

Les élèves s'engagent par leur signature de la charte informatique à utiliser les ressources mises à leur disposition (matériel et logiciels) conformément à leur vocation scientifique. Ils s'abstiennent, en particulier, de toute action sans rapport avec leur formation ou qui pourrait perturber, de quelque façon que ce soit, le bon fonctionnement des installations.

Art. 10 ESPACE CAFÉTÉRIA

Des fours à micro-ondes et des distributeurs de boissons sont mis à la disposition des élèves dans l'espace cafétéria de l'établissement